

Spécificités et projets



École élémentaire
Sainte
Jeanne
d'Arc Vitré

CYCLE II

CP

CE1

CE2

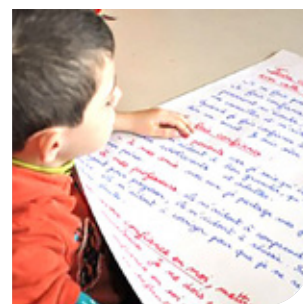
CYCLE III

CM1

CM2

6^{ÈME}

Renseignements généraux



NOS SPÉCIFICITÉS

L'Ecole Sainte JEANNE D'ARC est sous contrat d'association avec l'Etat.

C'est un établissement catholique d'enseignement :

- dont le caractère propre est reconnu, défini par le projet éducatif
- géré par un O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)
- dirigé par un chef d'établissement (Mme BOISRAMÉ) de droit privé nommé par le Directeur Diocésain, avec consultation de l'O.G.E.C.

LES HORAIRES

4 jours par semaine (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)

L'école est ouverte à tous, dans le respect de la liberté de conscience des élèves et des familles.



	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8h30 - 11h30			
Après-midi	13h15 - 16h30			

- 1^{ère} sonnerie pour se ranger 3 min. avant le début de la classe

LES INSCRIPTIONS

L'inscription dans l'établissement se fait lors d'un rendez-vous avec le chef d'établissement que vous pouvez solliciter par téléphone ou mail à l'adresse suivante : secretariat.ecole@jeanne-darc-vitre.fr

En amont ou en aval, les familles sont invitées à une réunion de présentation de l'établissement lors des portes ouvertes qui ont lieu en mars.

Pour valider l'inscription, un certificat de radiation de l'établissement précédent ainsi qu'une copie du carnet de santé (vaccination) sont demandés.

LE RÈGLEMENT FINANCIER

La contribution familiale :

CONTRIBUTION FAMILIALE	Tarif 2020/2021 (tarif annuel à régler par prélèvements mensuels)
Du CP au CM2	233,50 €/an

- La contribution familiale est due par tous. Elle s'ajoute, le cas échéant, aux frais de pension et de demi-pension.
- Les familles en difficulté peuvent demander une réduction de leur contribution. Des justificatifs de revenus seront demandés pour accepter et valider votre demande

La restauration :

- La demi-pension s'élève à 3,85€ par repas.
- Le Restaurant Scolaire étant informatisé, le montant des repas sera prélevé mensuellement sur le compte bancaire des familles le 15 du mois.
- Le réajustement des repas est effectué au mois de juin.

La garderie et l'étude :

GARDERIE				COÛT	ÉTUDE			
7H15	7H30	7H45	8H00		17H00	17H30	18H00	18H30
				0,90€	1,80€			
				0,60€	1,20€			
				0,30€	0,60€			

La garderie et l'étude sont facturées hors frais de scolarité, au réel, une fois par période (5 par an). Les dépassements après 18h30 sont facturés 5€/enfant.

Organigramme

Chef d'établissement : Clara BOISRAMÉ

Secrétaire : Fabienne DESERT

- Mme RUBIN-LECOQ assure un 1/4 temps d'enseignement en CP, les lundis en complément horaire avec Mme HOCDE, en classe, les mardis, jeudis et vendredis.
- Mme ESNAULT assure un 1/2 temps d'enseignement en CM2 9, les lundis et mardis, sur la décharge de direction de Mme BOISRAMÉ.
- Mme RATAJCZAK, enseignante spécialisée, occupe un Poste "réseau d'aide". Elle a en charge des élèves en difficulté de dix écoles du secteur de Vitré.
- Mme TOUCHARD, enseignante spécialisée, coordonne l'ULIS dispositif qui accueille les élèves avec des troubles cognitifs, notifiés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

ENSEIGNANTS	CLASSES	Nb élèves
Mmes HOCDE / RUBIN-LECOQ	CP-1	22
Mme OGER	CP/CE1-2	21
Mme MAILLEUX	CE1-3	26
Mme PERRARD	CE1	25
	CE2-4	
Mme MANCEAU	CE2-5	24
Mme MOTTE	CM1-6	25
Mme RENOUX	CM1 - CM2-7	28
Mme du MERLE	CM2-8	27
Mmes BOISRAMÉ / ESNAULT	CM2-9	25
Mme TOUCHARD	ULIS	
TOTAL		224





La pédagogie

L'ORGANISATION EN CYCLES

La scolarité Ecole/Collège sera structurée en **4 cycles** de 3 ans :

Cycle I

Cycle des apprentissages premiers :
PS / MS / GS

Cycle II

Cycle des apprentissages fondamentaux : CP / CE1 / CE2

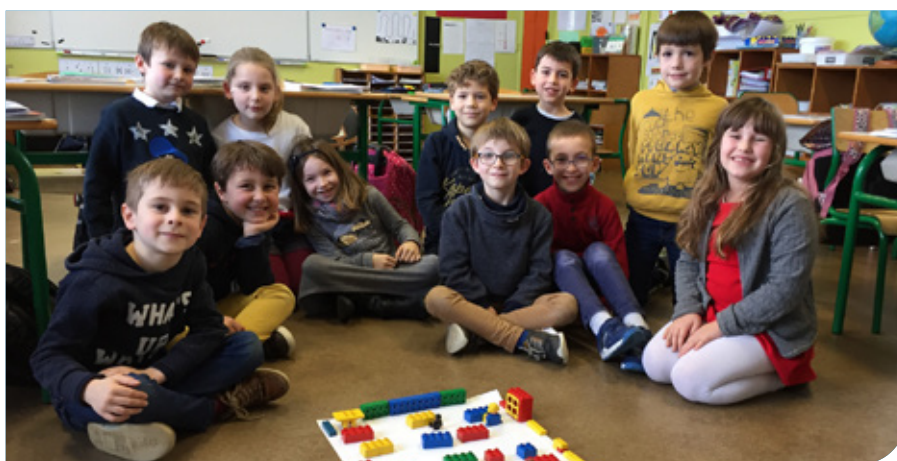
Cycle III

Cycle de consolidation :
CM1 / CM2 / 6^{ème}

Cycle IV

Cycle des approfondissements :
5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}

- Un projet éducatif basé sur l'apprentissage de la vie citoyenne et le développement de toutes les potentialités du jeune (intellectuelles, spirituelles, culturelles, artistiques, physiques et sportives).
- Une garantie de suivi, une attention et une écoute permanente dans une école à taille humaine.
- Un enseignement pour tous sans nivellement, une diversification des approches pédagogiques.
- Une démarche favorisant l'ouverture sur le monde.
- Une démarche intégrant l'utilisation pédagogique et formative des nouvelles technologies :
 - Salle informatique
 - Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)
 - Tableaux Blancs Interactifs.
- L'accompagnement éducatif : proposé à des élèves à besoins particuliers, hors temps scolaire.
- La dimension spirituelle fait partie intégrante du projet éducatif de l'Institution. L'éducation à la citoyenneté, outre sa nécessité prise en compte dans l'acte d'enseigner, se trouve présente dans les structures participatives de l'établissement : le conseil des élèves, la commission restauration, le règlement intérieur, élaboré avec les élèves.



LES PROGRAMMES

Les textes de 2016 et 2018 définissent le programme national, que nous suivons. Ils ont pour buts d'amener chaque élève à la maîtrise d'un socle commun de compétences.

A l'Ecole Élémentaire JEANNE D'ARC, chaque enseignant, en concertation avec ses collègues, s'attache à respecter le cadre de référence que sont les programmes officiels : tous font évoluer leur pédagogie, veillant à une progression cohérente et continue, adaptant le rythme à la diversité des enfants, définissant des stratégies permettant l'évaluation.

LES ÉCHANGES DE SERVICES PAR DISCIPLINES

Afin de préparer les élèves à l'organisation du collège, les matières sont assurées en décroisement par les enseignants de CM1 et CM2.

Les élèves restent dans leur classe, c'est l'enseignant qui se déplace.

LE LIVRET SCOLAIRE

Chaque élève dispose d'un livret scolaire organisé en compétences. Il est remis aux familles deux fois par an. En fin d'année, un bilan de cycle est communiqué sous la forme d'une feuille de synthèse.

Le livret scolaire doit apporter:

- **aux familles :** des informations sur l'organisation de l'enseignement des renseignements sur la scolarité de l'enfant.
- **aux enseignants :** un outil professionnel permettant une évolution des acquisitions de leurs élèves
un outil pour une construction suivie des acquisitions et une différenciation de la pédagogie
une source d'informations sur le profil de réussite de leurs élèves.
- **à l'élève :** une évaluation ne se réduisant pas à un jugement
une aide à trouver des repères dans les apprentissages.

LES RÉUNIONS

Les réunions de concertation. Les enseignants de l'école travaillent en concertation, pendant l'année scolaire, un mercredi matin par mois afin d'élaborer les nouveaux projets et garantir une pédagogie adaptée à tous les élèves.

Les réunions de parents sont organisées pour répondre aux questions des familles et présenter les programmes et le fonctionnement de chaque classe.

Les entretiens individuels seront proposés pour tous les élèves au mois de décembre.

Les journées découvertes sont proposées au 3^{ème} trimestre aux élèves de GS et CM2 pour découvrir, respectivement, le CP et la 6^{ème}.

LE SUIVI DES ÉLÈVES

Chaque élève est accompagné dans son évolution.

Il pourra profiter de différenciation, d'adaptations pédagogiques et d'aide personnalisée (APC).

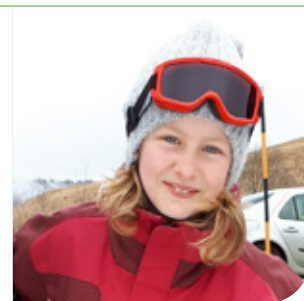
L'INFORMATIQUE

Tous les élèves ont accès à l'outil informatique. Des ordinateurs sont mis à leur disposition dans la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), dans chacune des 10 classes et la salle informatique.

Les élèves de Cycle III s'initient à **un logiciel de traitement de texte**. Ils sont ainsi aptes à saisir sur les ordinateurs les comptes rendus des différentes sorties scolaires ou à mettre en page des textes littéraires. Les élèves sont également éveillés à la vigilance sur internet et son utilisation.



Des projets par niveau de classe



CP : INITIATION AU PONEY



Les élèves de CP participent à un stage de poney pendant un trimestre. Ils pratiquent cette activité à l'Etrier Vitréen, sur 9 séances et une balade "Poney" est prévue en juin.

Pour ce stage, la participation financière demandée aux familles est réduite grâce à la prise en charge d'une partie des frais par l'Association des Parents d'élèves.

CE1 : VISITE D'UN LIEU CULTUREL

Un lieu culturel est choisi par les enseignants en début d'année.

2017-2018 : écomusée de Bretagne

2018-2019 : orchestre philharmonique de Bretagne

2019-2020 : cité des sciences à Rennes



CE2 : STAGE DE VOILE

Pour cette année, les élèves de CE2 se rendront à la base nautique de Feins pour découvrir les activités nautiques.

Chaque année, les élèves de CE2 participent à un stage de voile pendant un trimestre.



CM1 ET CM2 : UNE ANNÉE SUR DEUX

Sortie à la journée choisie par les
enseignantes en début d'année

OU

Classe de montagne

2015-2016 : Versailles

2017-2018 : Puy du Fou

Les élèves de CM2 partent environ 1 semaine à la découverte de la montagne des Hautes Pyrénées, de leur culture et de leur patrimoine. Les enfants sont initiés au ski alpin sur 4 demi-journées ainsi qu'à la pratique des raquettes.

Des visites complètent cette classe de montagne.



Le règlement de l'école



Les familles sont invitées, au début de chaque année, à prendre connaissance du règlement qui est remis à leur enfant.

Le Conseil d'élèves a travaillé à sa rédaction.

Ce règlement intérieur a été validé par le Conseil d'Etablissement de Jeanne d'Arc.

- Ce règlement ne doit pas être considéré comme une liste d'interdits, mais comme une nécessité au bon déroulement de la vie scolaire.
- La vie collective impose le respect des autres, l'esprit de service, la responsabilité de chacun et la politesse à l'égard de tous.

Le Conseil des élèves, en 2018, a également retravaillé un support pour les élèves : les dix règles d'or.

- Tous les élèves sont tenus de les respecter, dans tous les lieux et vis-à-vis de tous.
- Une liste de sanctions possibles a aussi été établie par le Conseil des élèves

Ces deux derniers documents sont affichés dans l'établissement, ils sont une référence commune.



Ne pas se bagarrer
et faire du mal
par des paroles
ou des gestes

Respecter tout le monde,
être poli
et aider les autres

Prendre soin du matériel
et des lieux

Respecter les règles
de chaque lieu

Rester calme
dans les bâtiments
et en se déplaçant

Faire attention
à ceux qui sont seuls

Garder notre école propre

Ne pas gaspiller

Ecouter

Ne pas apporter
ou manger des bonbons
à l'école





Le projet d'école

LE CONSEIL DE ÉLÈVES

A ce conseil siègent les élèves délégués (2 élus par classe) et des membres de l'équipe éducative.

Chaque année, un thème est choisi et les élèves travaillent sur celui-ci pour apporter des propositions concrètes pour l'école. Ils ont par exemple réécrit le règlement de l'école sous forme de règles d'or. L'an dernier, le thème était la cour de récréation.

LE PROJET DE PRÉVENTION SANTÉ

VIF : Vivons en Forme.

Nous adhérons à ce projet initié par la Ville de Vitré.

Les enfants sont sensibilisés aux problèmes liés à leur régime alimentaire.

A la cantine, les « assiettes rouges » ont fait leur apparition. Elles permettent aux élèves d'identifier facilement les portions de fruits et légumes qui garantissent l'équilibre de leur choix de menu.

La Société de Restauration de l'Etablissement - CONVIVIO - s'est volontiers associée au projet.

Certains menus sont établis en tenant compte des sujets traités en classe.

Un diététicien rencontre les élèves, leur donnant des conseils qu'ils sont invités à mettre en pratique non seulement à la cantine de l'Ecole, mais aussi à la maison :

- en CE2, les élèves travaillent les groupes alimentaires et le goût. Une sensibilisation est proposée à ces élèves sur la composition d'un petit-déjeuner équilibré. Nous invitons chaque année les CE2 et leurs familles à venir prendre un petit-déjeuner à l'école pour mettre tout cela en pratique,
- en CM2, les élèves comprennent l'équilibre alimentaires et analysent des publicités pour aiguïser le regard critique.





L'ouverture culturelle

LES ATELIERS DU MIDI

Nous proposons à nos élèves sur la pause méridienne différentes activités périscolaires. Une participation financière est demandée aux familles qui souhaitent s'inscrire.

Cette année, nous avons ouvert :

- Atelier théâtre/improvisation avec Clémence Aurore
- Atelier théâtre/création d'un spectacle avec Clémence Aurore
- Jeux de société innovants avec l'association Score Pions
- Section européenne CE1/CE2 avec l'école de langues OWL
- Section européenne CM1/CM2 avec l'école de langues OWL
- Parcours culturel avec la maison des cultures du monde
- Découverte autour de la relaxation et de la gym douce (Qi Gong) avec Happy Vitré
- Découverte autour du yoga et de la relaxation avec Happy Vitré
- Philatélie



LES PARTENAIRES

Tout au long de l'année, nos élèves participent à des ateliers et spectacles proposés par le centre culturel Jacques Duhamel, l'artothèque, la médiathèque, l'Aurore cinéma, la maison des cultures du monde...



LA BCD (BIBLIOTHÈQUE CENTRE DOCUMENTAIRE)

L'objectif de la BCD est:

- 1** de donner le goût, l'envie de lire à nos élèves
- 2** de découvrir et d'utiliser de façon autonome une bibliothèque.

Les classes vont à la BCD sur temps scolaire. Mais aussi sur le temps de récréation du midi. Un service de prêts de livres a été organisé, géré par Mme DESERT, responsable de la BCD à l'école.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'éducation concerne à la fois la famille et l'école. C'est pourquoi, la communauté éducative de Ste Jeanne d'Arc rassemble les efforts et les volontés de tous : la direction, les enseignants, le personnel, et les parents par l'association A.P.E.L. Cette association à but non lucratif a ses statuts propres et est composée d'environ 25 membres.

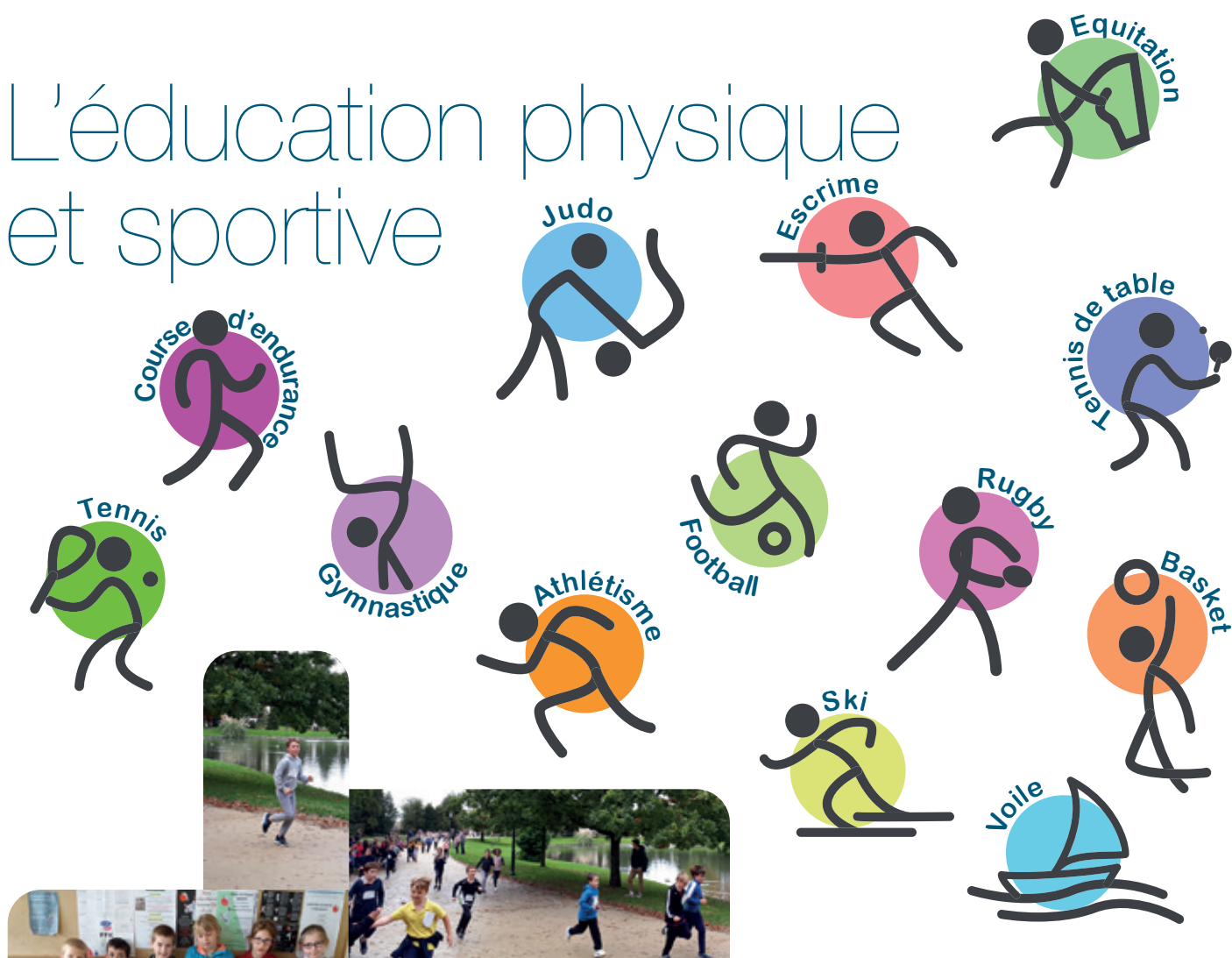
Ses ressources sont assurées par les cotisations des parents adhérents, les subventions des collectivités et ses manifestations/ventes.

Elle participe à la vie de l'école élémentaire de différentes façons :

- Représentation des parents dans différentes commissions au sein de l'établissement :
 - conseil d'établissement
 - commission restauration
 - commission communication
 - commission travaux
 - OGEC
- Animation de votre école :
 - Fête du jeu
 - Bourse aux livres
 - Assemblée générale de l'APEL
 - Conférences, débats
 - Portes ouvertes
 - Pot d'accueil des parents à la rentrée
 - Fête de l'école, en juin
- Subvention, participation financière pour des projets éducatifs :
 - Sorties/activités scolaires
 - Matériel pédagogique
 - Activités sportives
 - Soutien de projets d'amélioration des espaces, ...
- Diverses informations aux familles.



L'éducation physique et sportive



Pour réaliser nos activités, nous utilisons les équipements sportifs municipaux : piscine - salle de gymnastique - salles de sports - terrains extérieurs.

U.G.S.E.L.

Nous participons aux différentes propositions de l'U.G.S.E.L. (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre). C'est alors l'occasion d'organiser des rencontres sportives inter-écoles au Cycle II et au Cycle III.

Chaque année, nous participons à la *tombola U.G.S.E.L.* pour la promotion du sport et pour créer un fond de caisse pour notre association sportive du Primaire « *l'AVENIR DE JEANNE D'ARC* » créée en 1982. Son but est d'organiser et de favoriser la pratique des activités sportives pour les élèves de notre Etablissement.





La pastorale

L'ÉVEIL DE LA FOI

Apprendre aux enfants à vivre l'Évangile, dans leur vie quotidienne et les aider à prier, c'est l'objectif du catéchisme et de l'éveil de la Foi à l'École.

- Un éveil religieux est proposé aux élèves de CP, une heure par semaine. Le catéchisme proprement dit commence en CE1. Il est assuré par les enseignantes.
- Des temps de culture religieuse sont vécus par les élèves qui ne sont pas inscrits en catéchèse.

VIVRE

Nous veillons à éduquer les élèves à la justice et à la solidarité. Des actions sont proposées en faveur d'associations au cours de l'année.

- Des célébrations d'école, chaque année, regroupent les enfants par niveau à la Paroisse : Avent/Noël, Carême/Pâques...

CÉLÉBRER

Bénédiction des cartables en septembre

Célébration d'entrée dans le temps de l'Avent

Célébration de fin d'année

- Nous veillons aussi à éduquer les enfants à la justice et à la solidarité. Des actions sont proposées, en faveur des missions (bol de riz, cartes de Vœux...). D'autres actions, ponctuelles, peuvent être mises en place (Action de partage lors du Carême, ...).



VIVRE L'ÉVANGILE

Dans tous les cas, chacun reste libre de participer, mais une école catholique qui ne donnerait pas aux enfants qui lui sont confiés, la notion de partage, remplirait-elle sa mission ? Il ne suffit pas d'annoncer l'Évangile, il faut le vivre.



13, place de la République
BP 90326 - 35503 VITRE
Tel. 02 99 75 22 39 - Fax. 02 99 74 58 86
E-mail : secretariat.direction@jeanne-darc-vitre.fr
Internet : <http://www.jeanne-darc-vitre.fr>

Institution
Sainte
Jeanne
d'Arc Vitre